

Extrait du Comité de Protection des Personnes (CPP) Sud-Méditerranée II

<http://www.cpp-sudmed2.fr/Groupe-Europeen-d-Ethique>

Groupe Européen d'Ethique

- Liens et documentation - Les institutions - Institutions européennes -

Date de mise en ligne : jeudi 5 mai 2005

Description :

GEE

Comité de Protection des Personnes (CPP) Sud-Méditerranée II

Groupe Européen d'Ethique - GEE

Le Groupe européen d'éthique est un organisme indépendant, pluraliste et pluridisciplinaire chargé de conseiller la Commission européenne sur les aspects éthiques de la science et des nouvelles technologies. Ses membres sont des experts issus de domaines tels que la biologie et la génétique, la médecine, l'informatique, le droit, la philosophie et la théologie.

 [Consulter le site du GEE](#)

- [Charte des droits fondamentaux concernant l'innovation technologique.](#)

En juin 1999, le Conseil européen a décidé d'établir une Charte des droits fondamentaux pour les citoyens de l'Union européenne. Une convention désignée à cet effet a été chargée d'en rédiger le texte, et la charte a été proclamée lors du sommet européen de Nice le 7 décembre 2000. La charte a pour objectif de définir de manière plus visible pour les citoyens européens les droits fondamentaux dont ils jouissent déjà au niveau européen. Ces droits, qui proviennent de nombreuses sources différentes, se trouvent ainsi réunis dans un texte unique concis et clair. La charte couvre, sans ajouter de législation ou jurisprudence nouvelles, la protection des données personnelles, de même les droits relevant du domaine de la bioéthique qui sont rendus nécessaires par les progrès accomplis dans les secteurs des technologies de l'information et du génie génétique.

- - [Rapport sur la Charte des droits fondamentaux concernant l'innovation technologique.](#)
- [Aspects éthiques de la conservation des cellules du cordon ombilical.](#)

Avis n° 19 du GEE - 16 mars 2004.